



Procédure et étapes divorce

Par **Lengly94**, le **03/09/2019** à **20:29**

Bonjour, en attendant mon rendez-vous avec le pôle juridique de ma ville je cherche des conseils de l'aide concernant une demande de divorce. Mon mari me trompe et est parti de notre domicile depuis 1 an. Il ne fait aucune démarche. Nous sommes propriétaire d'un logement dans lequel je vis actuellement et nous avons des enfants qui sont avec moi. Monsieur voudrait conserver le bien à nos deux noms, serait d'accord pour que je reste dans le logement et continuerai de payer une partie du crédit. Éventuellement... Si j'accepte, quelles garanties puis je avoir, quelle protection pour qu'il ne change pas d'avis dans quelques mois, années et demande la vente du bien ? Je vous avoue que je suis complètement perdue et perturbée par tout ça. Si quelqu'un peut m'aider... Merci à vous.

Par **Visiteur**, le **03/09/2019** à **20:38**

Bonjour

Il faut que ceci soit acté dans la procédure de divorce par le juge, parlez en avec votre avocat.